

Conditions d'admission 2026-2027

Faculté de Médecine, Pharmacie et Sciences biomédicales (FMPB)

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Public cible : candidat hors union européenne assimilé

L'assimilation vous donne accès aux modalités d'inscription définies pour les étudiants ressortissants de l'Union européenne. Veuillez vérifier si vous répondez à un [critère d'assimilation](#).

Avant de soumettre son dossier, le candidat doit lire attentivement le règlement des admissions 2026-2027 et le guide de l'admission disponibles à la page [S'inscrire - Etudiant hors Union Européenne - Université de Mons \(umons.ac.be\)](#)

En soumettant son dossier, le candidat a pris connaissance du guide de l'admission et adhère au règlement des admissions 2026-2027.

Le candidat dont le dossier a été accepté ne peut être inscrit que s'il est présent sur le territoire belge au plus tard le 30 septembre. Aucune prolongation de la date de validité du formulaire ne sera accordée. Le « formulaire standard » est valable **jusqu'au 30 septembre inclus** (Art. 9 du règlement des admissions). **Toute demande d'inscription tardive sera considérée comme irrecevable.**

Critères académiques généraux au 2^e cycle (Master)

- Aucune suite ne sera donnée aux **dossiers incomplets** et les **dossiers hors délais** seront refusés.
- **Les frais de dossier** doivent être payés selon les indications reprises sur le site web.
- **L'authenticité des documents** fournis sera vérifiée. Toute falsification de document entraînera l'annulation de l'admission et une procédure pour fraude.
- **La lettre de motivation** personnalisée exigée dans le dossier doit être, de préférence, dactylographiée et rédigée en langue française (ou éventuellement en langue anglaise, si le cursus visé est dispensé en anglais).
- Le jury prend également en compte le contenu de la lettre de motivation personnalisée jointe au dossier d'admission et examine, via **l'intérêt formulé par le candidat** pour le domaine d'études, la filière ou le métier visé, si la formation sollicitée correspond à son projet professionnel et personnel et si celle-ci est en adéquation avec son profil et sa formation précédente éventuelle.
- Les candidats HUE ne répondant pas aux [critères d'assimilation](#) **doivent répondre aux critères des étudiants HUE non assimilés.**

Conditions d'admission 2026-2027

Critères académiques spécifiques pour une admission à la Faculté de de Médecine, Pharmacie et Sciences biomédicales (FMPB)

Le dossier ne pourra pas être accepté sous réserve de la réussite de l'année en cours.

Les dossiers qui ne reprennent pas un des documents requis seront refusés.

Cursus : Master en Sciences biomédicales, à finalité spécialisée en neuroscience :

☑ Critère de moyenne :

- La moyenne des résultats obtenus dans le cursus d'origine doit être **au minimum égale ou supérieure à 12/20** pour les trois dernières années d'études valorisables dans le cadre de la demande d'admission.
- **Les résultats** obtenus au cours des trois dernières années d'études valorisables dans le cadre de la demande d'admission **ne doivent présenter aucun échec**.

☑ Critère de diplôme :

- **Le dernier diplôme** obtenu doit être **un diplôme de Master**, reconnu équivalent ou valorisé pour 300 crédits par le jury d'admission.

☑ Critère de la langue anglaise :

- **Niveau requis :** B2 du Cadre Européen commun de référence ou une note supérieure à 750 au TOEIC
- **Tests :**
 - CAMBRIDGE (minimum B2 Cadre Européen commun de référence)
 - IELTS (minimum B2 Cadre Européen commun de référence)
 - BULATS (minimum B2 Cadre Européen commun de référence)
 - TOEIC (une note supérieure à 750)
 - TOEFL iBT (minimum B2 Cadre Européen commun de référence)
- **Durée de validité :** Maximum trois ans, si aucune autre précision n'est indiquée sur l'attestation délivrée.

Cursus : Master Sciences pharmaceutiques :

Les candidats **seront admis au Master avec un programme complémentaire** de 6 crédits (cours de Pharmacochimie : études des médicaments organiques – Partie 1) et les 60 crédits du bloc 1 de Master.

☑ Critère de diplôme :

- Le candidat doit être **titulaire d'un diplôme de Pharmacien** depuis moins de 10 ans (et être porteur de ce titre au moment où commence le cursus à l'UMONS).

Conditions d'admission 2026-2027

☒ Critère de maîtrise suffisante de la langue française :

- **Niveau requis :** B2 pour les 4 compétences langagières (compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite).
- **Tests :**
 - Test de connaissance du français (TCF)
 - Test d'évaluation de français (TEF)
 - Diplôme approfondi de langue française (DALF C1 ou C2)

Le candidat devra fournir ses résultats pour les parties suivantes : compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite.

- **Durée de validité :** Maximum trois ans, si aucune autre précision n'est indiquée sur l'attestation délivrée.
- **Preuve et délai :**
 - Si les résultats ne sont pas disponibles au moment de la soumission du dossier, une attestation d'inscription à un des tests sera requise.
 - Les résultats du test devront être envoyés par e-mail à l'adresse service.admissions@umons.ac.be, **pour le 15 juin au plus tard**, en précisant dans l'objet de l'e-mail : « Résultats test de langue + Référence du dossier d'admission ».
- **Dispenses possibles** si le candidat est titulaire :
 - D'un Baccalauréat obtenu dans un établissement dont la langue d'enseignement est le français ;
 - D'un diplôme étranger sanctionnant un cycle d'études supérieures suivies dans un établissement dont la langue d'enseignement est le français

-> le dossier doit impérativement comprendre un document de l'établissement qui atteste que le cursus a été suivi majoritairement en langue française.